

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Case postale 287, 2002 Neuchâtel 2 – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 601 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Octobre 2016

«Aucune prose ne se lit aussi aisément et aussi agréablement  
que la prose française.»

(Arthur Schopenhauer, philosophe allemand)

## Flexitarien, flexitarienne, n.

Après les végétariens, les végétaliens, les véganes, les climata-riens (cf. fiche N° 600), voici les *flexitariens*.

Ce mot-valise est formé du suffixe *flexi-* (flexible) et de la terminaison *-tarien* tirée du mot *végétarien*. Les adeptes du *flexitarisme* sont des végétariens, voire des véganes, qui parviennent à se montrer souples dans leur pratique alimentaire et qui, donc, mangent occasionnellement de la viande ou des protéines animales. Ce néologisme est d'origine américaine : c'est l'American Dialect Society qui a intronisé le mot *flexitarian* en 2003.

Nous reviendrons dans d'autres bulletins sur les régimes alimentaires cousins comme le *pesco-végétarisme* ou le *pollotarisme*...

(Défense du français, N° 601, octobre 2016)

## Sus aux anglicismes!

«Le cluster des commodities refait le tour de la blockchain à Genève»...

C'est le titre qui s'étalait en une de *L'Agefi* du 5 octobre 2016. Merci à l'émission *Mise au point* de la RTS d'avoir épinglé cette ânerie en la qualifiant de «nouvelle langue». Certes, il s'agit d'un journal financier, mais il est édité à Genève.

Précisons que le rédacteur n'a toujours pas compris le sens de ce titre. Autant tourner la page rapidement.

(Défense du français, N° 601, octobre 2016)

## «Jailbreaker», v. tr.

«L'iPhone 7 déjà *jailbreaké*», pouvait-on lire récemment dans une infolettre sur les nouveautés technologiques. Le *débridage* – ou «jailbreak» – des iPhone, les fameux téléphones de chez Apple, est le sport favori des bidouilleurs à chaque sortie d'un nouveau modèle, nous y apprend-on. Cela consiste à faire en sorte que des choses qu'il n'est en principe pas permis de faire sur ces téléphones deviennent un jeu d'enfant.

Ceux qui étaient jeunes dans les années septante se souviennent certainement d'avoir «jailbreaké» (littéralement casser la prison...) leur vélomoteur. Sauf qu'à l'époque on parlait français et on disait, justement, *débrider*, *maquiller*, *améliorer*. Il semble qu'en matière de téléphonie, tout le monde parle désormais anglais. Dommage!

(Défense du français, N° 601, octobre 2016)

## Impacter, v. t.

Entré dans le *Robert* en 2006 et dans le *Larousse* en 2010, nous dit le Wiktionnaire, ce verbe que beaucoup considèrent comme agaçant et que l'Académie française condamne («C'est à tort qu'on a, en s'inspirant de l'anglais, créé la forme verbale *impacter* dans le sens d'«avoir des conséquences, des effets, de l'influence sur quelque chose», écrivait-elle en 2011) est utilisé abusivement pour «avoir un impact, une incidence sur quelque chose, se répercuter sur». Pourquoi ne pas utiliser des verbes comme *toucher*, *influencer*, *influer sur*, *affecter* et les autres synonymes déjà cités?

La fiche 589 d'octobre 2015 traitait déjà ce terme, mais nous apportons volontiers de l'eau à ce moulin. L'usage médical, propre à la chirurgie, de ce mot n'est, lui, pas remis en cause et signifie «solidariser avec force deux organes anatomiques rigides».

(Défense du français, N° 601, octobre 2016)

## «Fintech», n. f. inv.

«Pour rester compétitives, les banques doivent collaborer activement avec les *fintech*», selon la plate-forme Saxo Bank. «Le recours aux *fintech* entraînera des suppressions d'emplois», selon UBS. Certes. Voilà un mot qu'on va croiser de plus en plus souvent, autant savoir ce qu'il veut dire. Il s'agit de la contraction des mots anglais «financial technology», autrement dit *technologie financière*. Mais ce serait trop simple de le dire en français et, il est vrai, la largeur des colonnes de certaines publications incite les rédacteurs à chercher le mot le plus court.

À noter que, sur le modèle de «cleantech», il serait logique que «fintech» soit invariable, mais de ce côté-là, on ne peut jurer de rien.

(Défense du français, N° 601, octobre 2016)

## Drastique, adj. et n. m.

Un lecteur assidu de ce bulletin nous a pris en flagrant délit d'utilisation d'un anglicisme pourtant montré du doigt dans la fiche N° 451 d'avril 2004 : «Drastique».

Dans la fiche 595 d'avril 2016, soit douze ans plus tard, nous écrivions «Pour répondre aux normes antipollution de plus en plus *drastiques*, les fabricants [...] sont amenés à réduire la cylindrée.» La fiche 451, elle, disait en substance ceci : «Du grec *drastikos*, actif, énergique, cet adjectif fut introduit en médecine au sens de «qui purge énergiquement». Il a pris, sous l'influence de l'anglais *drastic* (1808), le sens figuré familier de «draconien, énergique» et connaît aujourd'hui une vogue grandissante. L'utilisation d'adjectifs plus appropriés (énergique, draconien, radical, ferme, fort, vigoureux, rigoureux, puissant, etc.) permettrait de purger le vocabulaire d'un terme trop envahissant, qui devrait être limité au domaine médical.»

*Nostra culpa*. Nous ne pouvons qu'abonder dans le sens de notre prédécesseur.

(Défense du français, N° 601, octobre 2016)